

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01864
Numéro SIREN : 894 911 445
Nom ou dénomination : HMW HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2022 sous le numéro de dépôt 14741

Désignation de l'entreprise		HMW Holding			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		40 Avenue Pierre Brossolette 94000 CRETEIL					
SIRET		8 9 4 9 1 1 4 4 5 0 0 0 1 9					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		10		Durée de l'exercice précédent * <input type="text"/>			
				Exercice N clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 1			
ACTIF				Brut		Amortissements-Provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	900	042	900	
	Total I (5)		044	900	048	900	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres* (3)	072	51 295	074	51 295	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	37 343	086	37 343	
	Charges constatées d'avance*		092		094		
	Total II		096	88 638	098	88 638	
	Total général (I + II)		110	89 538	112	89 538	
PASSIF				Exercice N NET			
				1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		120	91 000	
	Ecart de réévaluation		124		124		
	Réserve légale		126		126		
	Réserves réglementées *		130		130		
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132		
	Report à nouveau		134		134		
	Résultat de l'exercice		136		136	-1 462	
	Provisions réglementées		140		140		
	Total I		142		142	89 538	
Provisions pour risques et charges		154		154			
Total II		154		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		166		
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172		172		
	Produits constatés d'avance		174		174		
Total III		176		176			
Total général (I + II + III)		180		180	89 538		
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

Certifié conforme

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise HMW HoldingNéant *

A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	<input type="checkbox"/>	Exercice N clos le								
						3	1	1	2	2	0	2	1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210								
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214							
			services *		217		218							
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222								
	Production immobilisée*					224								
	Subventions d'exploitation reçues					226								
	Autres produits					230						2		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232						2		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234								
	Variation de stocks (marchandises)*					236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240								
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242						1 465		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244								
	Rémunérations du personnel*					250								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252								
	Dotations aux amortissements*					254								
	Dotations aux provisions					256								
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262							
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260										
Total des charges d'exploitation (II)						264						1 465		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270							-1 462	
Produits financiers (III)		280				Charges financières (V)		294						
Produits exceptionnels (IV)						290								
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300								
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348										
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306								
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310							-1 462	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312		314						1 462	
Reintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316									
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318									
	Provisions non déductibles*				322									
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324									
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249)	251								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999									
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997							
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987								342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989									
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138									
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344									
	ZFANG (44 quaterdecies)	345												
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993									
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346									350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655									
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643									
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645											
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647											
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648											
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641											
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990											
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649											
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354			1 462	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		372			1 462	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : HMW Holding						Néant <input type="checkbox"/> *			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482	90 900	484	90 000	486	900		
TOTAL		490		492	90 900	494	90 000	496	900		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR <small>(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1		2		3		4		5	
		6		7		8		9		10	
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧				
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : HMW HoldingNéant ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	1 462
Total des déficits restant à reporter		870	1 462

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	293
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

HMW HOLDING

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 91 000 €
Siège social : 40 avenue pierre brossollette
94000 Creteil
894 911 445 R.C.S. de CRETEIL

**Assemblée générale ordinaire du 01/06/2022
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2021**

PROJET DE RÉSOLUTION

L'exercice écoulé fait ressortir une perte de 1 462,46 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Report à nouveau pour 1 462,46 €

Total égal à la perte de l'exercice de 1 462,46 €

RÉSOLUTION VOTÉE

L'associé unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- Report à nouveau pour 1 462,46 €

Total égal à la perte de l'exercice de 1 462,46 €

Pour copie certifiée conforme.

Le Président

